

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 JUIN 2026

Délibération n° D-2026-339

**Subventions de fonctionnement - Associations culturelles -
Année 2026**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil municipal :
le 23/06/2026

Publication :
le 03/07/2026

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Jean-Claude SIRON, Madame Annie-Laurence FOUREL, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Hocine TELALI, Madame Catherine ROUSSILLON, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Gilles NORMAND, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Katia PONCELET, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Anne-Sophie GODART-CUAZ, Madame Marie-Pascaline CHOLLET, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Jyan MOHAMMED, Madame Chloé BANLIER, Monsieur Maximilien SAINT-CAST, Madame Patricia ROCHER, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Julie SIAUDEAU, Monsieur Sébastien MATHIEU, Monsieur Laurent LACOURARIE, Madame Céline BONNET-DERISBOURG.

Secrétaire de séance : Madame ZANATTA Lydia

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste PEYRAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Yann JEZEQUEL

Excusés :

Madame Ségolène BARDET.

Pôle Vie de la Cité et du Territoire

**Subventions de fonctionnement - Associations
culturelles - Année 2026**

Monsieur François GUYON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Au titre de l'année 2026 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget, il est proposé d'allouer aux associations culturelles les subventions annuelles de fonctionnement dont les montants figurent dans le tableau ci-dessous.

Pour le calcul de ces subventions, des critères communs à tous les secteurs ont été adoptés tels que :

- la prise en compte de tous les publics ;
- l'implication dans la ville et le lien social ;
- le respect du cadre de vie et de l'environnement.

Pour les dossiers d'un montant inférieur à 1 500 €, le pôle culture de Niort Associations a formulé des propositions à la Ville.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à verser les sommes d'un montant total de **33 300 €** aux associations ci-dessous :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2026 (en €)
Associations de mise en valeur du patrimoine	
Les Amis des Musées de Niort	500,00
Orgues à Niort	500,00
Folk'Avoine	500,00
Associations culturelles non classées ailleurs	
En Vie Urbaine	300,00
Guillaume Budé	500,00
Niort en Bulles	800,00
Union Philathélique Niortaise (UPN)	500,00
Associations d'expression musicale lyrique et chorégraphique	
Accès Rock	600,00
Amatini	200,00
Art In Mouvement	1 200,00
Capoeira Ginga Livre	500,00
Centre d'Etudes Musicales	1 300,00
Azoukah	300,00
Chanson	700,00

Cheminots Niortais	100,00
Chorale André Lécuteur	700,00
Chorale Chante Pezenne	700,00
Golpe Peña Flamenca	700,00
Hélios	500,00
Hop Swing Hop	400,00
Jacques Cartier	500,00
Jeunesses Musicales de France	4 100,00
Kevrenn Bro Glaz	400,00
La Contreband'	100,00
L'Arc Musical	800,00
Les Petits chanteurs de Sainte Thérèse	300,00
Oriana	800,00
Ovni	2 000,00
Pazapas	300,00
Smile Gospel	700,00
Sonatime	2 000,00
Tang'Ochos	600,00
Tempo	700,00
Virevolte	700,00
Vocame	700,00
Yaka Yalé	300,00
Associations d'arts plastiques et autres activités artistiques	
Esquisses et Couleurs	600,00
Group'Art	200,00
La Palette	400,00
Rencontres Créatives	200,00
Vannerie Porcelaine	200,00
Ateliers d'artistes de Niort	200,00
Troupes de théâtre et autres créations	
Cabaret St Flo	2 400,00
Cie Les Petits Détails	600,00
La Maison de la Poésie	600,00
Studio N	900,00

Associations d'Animation Culturelle	
Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres	500,00
TOTAL	33 300,00

Monsieur Maximilien SAINT-CAST n'ayant pas pris part à la délibération.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 1
Excusé : 1

Le Secrétaire de séance

Signé

Lydia ZANATTA

Le Président de séance

Signé

Jérôme BALOGÉ